

24. L'ASTUCE ET LA SUBTILITÉ DU SHEWA[◌]

Un peu comme le zéro dans le calcul, le shewa[◌] (en quelque sorte le "zéro-voyelle") est la clef de tout le mécanisme des voyelles et donc des syllabes. Même s'il repose sur des bases logiques extrêmement simples, le maniement du shewa[◌] exclut l'approximatif ou l'à-peu-près.

A la manière des proverbes "numériques" bibliques (... וְשֵׁלֶשָׁה ... הַקָּמָה ... וְשֵׁנַיִם), on pourrait dire "Il y a deux" ... [sortes de shewa[◌]] ... "et une troisième ...".

241. Les deux sortes de shewa[◌]

➤ Première définition possible du shewa[◌] :

- a • soit il est **quiescent**¹ (= חָ, de la racine נח = "se reposer")

Dans ce cas, c'est qu'il est placé **sous une consonne qui ferme une syllabe**, c'est-à-dire sous la consonne qui suit immédiatement la voyelle de la syllabe. Cela ne peut évidemment se trouver que dans une syllabe fermée, donc de type CvC ou CCvC ; et pour être très précis, uniquement sous la consonne C₂ d'une syllabe de type C₁vC₂, ou sous la consonne C₃ d'une syllabe de type C₁C₂vC₃.

Se reporter aux exemples donnés au § 222 c. Noter que dans un mot comme לִיָּהּ, dont la consonne finale est affectée d'un pataḥ furtif (parce que c'est une gutturale qu'il faut faire entendre), le "ח" est quand même une consonne dépourvue de voyelle² et donc doit être considéré comme muni d'un shewa[◌] quiescent (non écrit comme c'est normalement le cas pour la consonne finale d'un mot).

- b • soit il est **mobile**³ (= נָ, de la √ נע - comme le mot הַנּוֹעֵה "voyelle" - qui signifie "bouger").

Dans ce cas, c'est qu'il est placé **sous une consonne qui ouvre une syllabe**, c'est-à-dire sous une consonne qui précède la consonne munie de la voyelle. Cela ne peut donc se trouver que dans une syllabe commençant par deux consonnes suivies d'une voyelle, donc de type CCv ou CCvC ; et pour être très précis, uniquement sous la consonne C₁ d'une syllabe ouverte de type C₁C₂v ou d'une syllabe fermée de type C₁C₂vC₃.

Se reporter aux exemples donnés au § 222 c. Le fait que la syllabe, commençant par une consonne munie d'un shewa[◌] mobile, soit ouverte ou fermée n'a aucune importance ici.

¹ Certains utilisent l'adjectif "muet" (par opposition à "voisé"), ce qui revient exactement au même.

² Relire s'il en était besoin supra les 5 ou 6 passages où il a été répété que le pataḥ furtif n'est (grammaticalement) pas une voyelle !

³ On le qualifie parfois aussi de "voisé" parce qu'on le fait entendre au moins légèrement dans la prononciation, à la différence du shewa[◌] quiescent qui est "muet" (cf. supra § 131 c avec les notes).

➤ **Deuxième définition possible du shewa[⤴] :**

- c • soit il "marque" une consonne qui n'a jamais eu de voyelle

Dans ce cas, c'est un **shewa[⤴] quiescent**. En effet, la consonne sous laquelle il se trouve n'ayant par définition jamais eu de voyelle (dans ce mot, bien sûr), elle doit nécessairement se trouver en position finale dans la syllabe, c'est-à-dire juste derrière la voyelle de cette syllabe ; et c'est sur le son de cette voyelle qu'on fait entendre la consonne finale.

- d • soit il "remplace" une voyelle que la consonne a perdue

Dans ce cas, c'est un **shewa[⤴] mobile**. En effet, une consonne qui avait une voyelle était nécessairement en position d'ouvrir une syllabe (la syllabe correspondant à cette fameuse voyelle dont elle était primitivement pourvue). Dès lors que cette consonne perd sa voyelle, elle s'intègre nécessairement à la syllabe qui suit ; mais comme cette "syllabe qui suit" commençait elle-même déjà par une consonne, la consonne qui a perdu sa voyelle vient donc se situer en position C₁ devant l'autre consonne, devenue C₂ par la force des choses.

e ➤ **Exemple concret :**

Soit le mot דְּבָרָה à l'état absolu (= "parole" ; avec l'accent sur la dernière syllabe). Je souhaite le mettre à l'état construit pour bâtir l'expression "parole de David" (David = דָּוִד ; avec l'accent sur la dernière syllabe). Je vais ainsi considérer les deux mots ("parole" et "David") comme ne formant qu'une seule unité rythmique ; je dois donc, pour ne pas obtenir un mot trop long (avec trop de syllabes), mettre le premier mot du "tandem" à l'état construit et, pour cela, abrèger ses voyelles en le transformant en דְּבַרְהִי (= "parole de"). J'obtiens ainsi l'expression "construite" דְּבַרְהִי-דָּוִד (avec un seul accent tonique sur la dernière syllabe).

Sans nous attarder ici sur les mécanismes de l'état construit qui seront traités dans le chapitre consacré au nom (ou substantif), examinons le mécanisme de la transformation des voyelles, et donc des syllabes, que nous avons effectuée.

- Le deuxième mot (דָּוִד) n'a pas changé : il reste donc, comme il l'était, un mot de deux syllabes : une première syllabe ouverte de type Cv (- דָּ) et une deuxième syllabe fermée de type CvC (דָּוִד) dans laquelle la consonne finale (ד) est bien entendu affectée d'un shewa[⤴] quiescent (non écrit par convention sous la consonne finale).

- Le premier mot (דְּבַר) était primitivement constitué lui aussi de deux syllabes, exactement du même type que dans le mot דְּוִיד : une première syllabe ouverte de type Cv (- דְּ) et une deuxième syllabe fermée de type CvC (בַּר -) dans laquelle la consonne finale (ר) est bien entendu affectée d'un shewa[⤴] quiescent (non écrit par convention sous la consonne finale). [Il n'importe aucunement ici de savoir si la deuxième voyelle du mot est une longue avec ou sans mater lectionis.]

- La deuxième syllabe du mot דְּבַר, (c'est-à-dire בַּר -), qui était accentuée, perd son accent puisque les deux mots n'auront plus ensemble qu'un seul accent, sur la dernière syllabe du groupe (וִידְ -). En conséquence, sa voyelle longue (qamaç gadôl) est abrégée en une voyelle brève de même son, c'est-à-dire patah (בַּר -).

- La première syllabe de ce même mot (- דְּ) va, quant à elle, perdre purement et simplement sa voyelle, qui peut être supprimée sans que cela empêche de comprendre le sens du mot ; et donc la consonne initiale du mot (ד), qui formait avec sa voyelle une syllabe ouverte, va être désormais munie d'un shewa[⤴] ; ce shewa[⤴] est mobile puisqu'il remplace une voyelle disparue (ici un qamaç gadôl). La consonne "ד" va, par la force des choses, se raccrocher à la syllabe qui suit ; et cette syllabe va donc devenir la syllabe דְּבַר, de type C₁C₂vC₃, avec une première consonne (C₁ = דְּ) sous laquelle est noté un shewa[⤴], lequel est bien un shewa[⤴] mobile puisqu'il se trouve placé sous une consonne qui ouvre une syllabe.

f

➤ Autrement dit :



Pour bien mesurer la différence entre ces deux sortes de shewa[⤴], comparons avec certains emplois du "e" muet en français.

Dans le mot "partir", on pourrait dire que les deux consonnes "r", qui sont en position finale dans les syllabes "par-" et "-tir" ont, en quelque sorte, un **shewa[⤴] quiescent**.

Mais dans le mot "médecin", le "e" muet, placé entre le "d" et le "c", correspond à une voyelle primitive "i" disparue, qu'on retrouve dans des mots comme "médical" ou "médicinal" (tous provenant du latin "medicus") ; ainsi, après la syllabe "mé-", on a une deuxième syllabe "-decin" commençant par une consonne "d" sous laquelle il y a, en quelque sorte, un **shewa[⤴] mobile**.

Type de shewa [⤴]	position dans la syllabe	= sous une consonne qui...
shewa [⤴] mobile	il ouvre la syllabe	... a perdu sa voyelle
shewa [⤴] quiescent	il ferme la syllabe	... n'a jamais eu de voyelle

- g ➤ **En résumé :** Aux "lois" de la syllabe (cf. § 223), complétées par celles de la mobilité des voyelles (cf. §§ 231-232), il faut donc ajouter celles qui tiennent au shewa^g :

- Toute consonne qui n'est pas quiescente ou mater lectionis a obligatoirement soit une voyelle, soit un shewa^g (même non écrit en fin de mot).
- Un shewa^g est nécessairement soit mobile (en début de syllabe), soit quiescent (en fin de syllabe). Et inversement, un shewa^g en début de syllabe (donc type CCv ou CCvC) ne peut être que mobile, un shewa^g en fin de syllabe (donc type CvC ou CCvC) ne peut être que quiescent.
- Deux shewa^g mobiles (donc situés avant la voyelle de la syllabe) ne peuvent pas se suivre (la syllabe serait imprononçable) ; mais deux shewa^g quiescents (donc situés après la voyelle de la syllabe) le peuvent (même si en général on essaie de l'éviter) ; exemples : קֶשֶׁט (= "vérité"), נָרַד (= "nard"), שָׁמַרְתְּ (= "tu gardas", au féminin singulier), etc.
- Si deux shewa^g se suivent à l'intérieur d'un mot , le premier est nécessairement un shewa^g quiescent qui ferme la syllabe antérieure, tandis que le deuxième est nécessairement un shewa^g mobile qui ouvre la syllabe postérieure.
- Si deux shewa^g devaient se suivre en début de mot (donc deux shewa^g mobiles), le premier doit impérativement, pour faciliter la prononciation, être remplacé par une voyelle artificielle (sauf raison spéciale, c'est normalement le hîrîq).

Par exemple quand on préfixe une particule sans voyelle (-בִּ-, -לִ-, -כִּ-, etc.) à un mot commençant déjà par une consonne sans voyelle (קָשֶׁר = "lier", זְרוּעַ = "bras", דְּבַשׁ = "miel", etc.), on remplace le shewa^g du préfixe par un hîrîq, obtenant ainsi לִקְשֶׁר (קָשֶׁר + לִ) = "lier", בְּזְרוּעַ (זְרוּעַ + בְּ) = "au bras", כְּדְבַשׁ (דְּבַשׁ + כְּ) = "comme du miel", etc.

Et si la syllabe commence par un shewa^g sous un yôd ("יִ"), comme par exemple dans יְרוּשָׁלַיִם ("Jérusalem"), on supprimera ce shewa^g, toujours par solution de facilité, ce qui donnera בְּיְרוּשָׁלַיִם¹ (בְּ + יְרוּשָׁלַיִם) = "à Jérusalem" (cf. § 122 g).

- On omet volontiers le dagésh ḥazaq dans une consonne affectée d'un shewa^g (donc une consonne sans voyelle) ; exemple : תַּלְמִידִים ("les enfants"), בִּקְשָׁה ("elle chercha"), etc.
- Tout remplacement d'une voyelle par un shewa^g (ou d'un shewa^g par une voyelle) entraîne nécessairement des modifications dans le découpage des syllabes du mot.

Mais puisque l'alphabet hébraïque comporte des consonnes gutturales, il fallait encore affiner le procédé en créant, spécialement pour elles, une variante du shewa^g mobile : le ḥaṭéf.

[Ne pas hésiter à reprendre plusieurs fois ce paragraphe 241 avant d'aller plus loin.]

¹ Noter que, dans ce cas, le yod initial de יְרוּשָׁלַיִם qui était une consonne est devenu mater lectionis du hîrîq de בִּי-.

242. La variante du shewa[▷] mobile : le hatéf ou "shewa[▷] coloré"¹

a ➤ Le cas normal : C'est le shewa[▷] mobile des gutturales :

Si la consonne sous laquelle il faut mettre un shewa[▷] mobile est une des quatre gutturales (ע, ח, ה, et א)², on est obligé de "tricher" un peu. En effet, quand elle est située en tête d'une syllabe et devant une autre consonne, il n'est pas possible de faire entendre cette gutturale initiale sans voyelle ; dans ce cas, au lieu de lui affecter un shewa[▷] mobile comme c'est la règle, on lui attribue une voyelle "artificielle" afin de pouvoir la prononcer. Toutefois le code d'écriture utilisé (un signe double combinant un shewa[▷] et une voyelle brève) indique clairement que, grammaticalement, on considère que cette consonne n'a pas une vraie voyelle mais bien un shewa[▷].

b Ainsi donc, quand une gutturale est en tête d'une syllabe,

- si elle a une voyelle (= si la gutturale est en position C₁ dans une syllabe de type C₁v ou C₁vC₂), alors pas de problème ! Exemples : חָלַל (= "profane"), אִוֵּר (= "flamme"), etc.
- dans le cas contraire (= si elle est en position C₁, mais dans une syllabe de type C₁C₂v ou C₁C₂vC₃), alors on affecte à la gutturale un shewa[▷] coloré qui peut être
 - soit le **ḥataf-pataḥ** (חֶטֶף־פְּתוּחַ ; ou shewa[▷]-pataḥ) [ּֿ], prononcé " a " ;
exemples : עֵבֶד ("travail"), חֶבֶר ("compagnon de"), הֵישׁ ("y a-t-il ?"), אֵבֶל ("mais") ;
 - soit le **ḥataf-sèggôl** (חֶטֶף־סֶגּוּל ; ou shewa[▷]-sèggôl) [ֵֿ], prononcé " è " ;
exemples : גַּיִל ("gai"), אֶחָזֵק ("je serai fort"), הֵיוּ ("soyez"), אֶמֶת ("vérité") ;
 - soit le **ḥataf-qamaṣ**³ (חֶטֶף־קָמֶץ ; ou shewa[▷]-qamaṣ) [ֹֿ], prononcé " o " ;
exemples : פְּעָלִי ("verbal"), חֲלִי ("maladie"), אֶתְלוּ ("sa tente"), אֶנְיָה ("bateau").



Petit test

Avant d'aller plus loin, s'assurer qu'on est capable de répondre sans la moindre hésitation à la question suivante :

Combien de syllabes contiennent chacun des 14 mots hébraïques cités comme exemples ci-dessus ?

[Si c'est vraiment nécessaire, chercher la réponse supra à la page 6.]

¹ Parfois nommé aussi "shewa[▷] composé" (par opposition au "shewa[▷] simple") ou "ḥatéf" ou "ḥataf", selon les auteurs ; le mot חֶטֶף est l'état construit du mot חִטָּף (qui signifie "enlèvement", "rapt").

² Si le "ר" est "mis dans le même sac" que les gutturales pour l'impossibilité de recevoir un dagésh (de redoublement), il n'est en revanche pas concerné par le shewa[▷] coloré : il supporte parfaitement le shewa[▷] (mobile ou quiescent).

³ Ne pas confondre avec le חֶטֶף־קָמֶץ, qui est la voyelle brève prononcée "o" (cf. supra § 131 b note 8).

c Le critère du choix de la couleur vocalique ("a", "è" ou "o") du ḥaṭéf est conforme à la stratégie permanente du système massorétique : le plus simple possible, mais sans nuire à la compréhension.

- On choisira donc a priori toujours la son "a" (ḥaṭaf-pataḥ) parce qu'il est le plus commode pour articuler une gutturale ; exemples : cf. ci-dessus page précédente.
- Mais on préférera parfois le son "è" (ḥaṭaf-sèggôl) et exceptionnellement le son "o" (ḥaṭaf-qamaç)

- soit parce que ce ḥaṭéf suit immédiatement une voyelle "è" ou "o" et qu'il est plus simple de prononcer la gutturale avec le même son vocalique que celui qu'on vient juste de prononcer ;
exemples : ḥaṭaf-sèggôl après une voyelle sèggol (נִעְלָם = "il est devenu joyeux", אֶחָזַק = "je serai fort")

ḥaṭaf-qamaç après voyelle qamaç qatan (פְּעָלִי = "mon œuvre", אֶהָלוּ = "sa tente")¹

- soit pour garder le son d'une voyelle d'origine ou/et éviter ainsi de confondre le mot avec un autre ; exemples : הָלִי, état construit du nom ségolé en "o" הָלִי ("maladie" ≠ הָלִי "ornement"), אֶהָלוּ ("sa tente"), du nom ségolé en "o" אֶהָלוּ ("tente" ≠ אֶהָלוּ "aloés").

A la vérité, le mécanisme est souvent un peu plus complexe que cela ; ce sera repris plus en détail à propos par exemple de la conjugaison des verbes avec une consonne radicale gutturale ou de la flexion des noms de type "ségolés" ; mais le principe de base est bien tel qu'il est décrit ici.

d ➤ **Les cas exceptionnels**

On rencontre parfois un ḥaṭéf (ḥaṭaf-pataḥ ou plus rarement ḥaṭaf-qamaç, mais jamais ḥaṭaf-sèggôl) sous une consonne non gutturale ;

exemples : בְּרַכִּי ("bénis" à l'impératif féminin singulier), שְׂבַלִּים ("épis"), וְיֹהַב ("et l'or de"), קִרְשִׁים ("sacrifices"), etc.

Mais il est vain de chercher à légiférer sur ce point². En effet, les mots concernés ne sont pas toujours pareillement vocalisés d'un manuscrit biblique à un autre ; d'ailleurs, à y regarder de près, on peut constater que la présence du shewa³ coloré y est due aux mêmes raisons que partout ailleurs : inciter à une prononciation évitant de confondre avec un autre mot ou/et garder le son d'une voyelle d'origine utile à la bonne compréhension du mot.

¹ A prononcer "po<ôli" et ">ohôlô" ; cf. infra "trucs" et astuces § 244 b, page 63.

² Même Ben Asher ne suit pas toujours, dans ses manuscrits, les règles qu'il a lui-même formulées à ce propos. Pour plus de renseignements sur ces "détails", consulter Joüon (op. cit. § 9 d-e) ou GKC (op.cit. § 10 g-h, plus complet) ou Mayer Lambert (op. cit. § 40, plus clair).

e ➤ **Le cas "a-normal" du "ḥaṭéf auxiliaire".**

La norme, c'est qu'on doit mettre un shewa[>] coloré au lieu d'un shewa[>] mobile quand il s'agit d'une consonne gutturale ; et cela ne vaut que pour le shewa[>] mobile : même sous une gutturale, on ne devrait jamais mettre un shewa[>] coloré à la place d'un shewa[>] quiescent.

En effet, quand une consonne gutturale est en position de fermer une syllabe, c'est qu'elle est immédiatement précédée par une voyelle, et on peut profiter du son de cette voyelle pour articuler et faire entendre la gutturale finale de la syllabe (quitte à lui ajouter, si c'était utile, un pattaḥ furtif).

Mais, en vertu de la loi du moindre effort, l'usage s'est répandu (dès l'époque biblique, semble-t-il) d'utiliser le shewa[>] coloré, sous les gutturales, même à la place d'un shewa[>] quiescent (un peu comme en français il est plus commode de prononcer "*arquebouter" que le mot normal "arc-bouter"). Ainsi, il est bien plus facile de prononcer יַעֲבֹד ("il travaillera") que יַעְבֹּד, ou בְּעָלִי ("mon mari") que בְּעָלִי, etc.

L'inconvénient, c'est que cet usage est une tendance et non une règle : cela dépend donc des mots (c'est plus fréquent avec le "ע" ou le "א" qu'avec le "ה" ou le "ח"). En outre, cela revient à transformer un shewa[>] quiescent en shewa[>] mobile, ce qui complique fort les lois de la syllabe.

f ➤ **En résumé.** Ajoutons donc au tableau récapitulatif des lois de la syllabe (cf. supra § 241) les précisions suivantes (délicates parce que "piégeuses") :

- Un shewa[>] en début de syllabe (donc type CCv ou CCvC) ne peut être que mobile ; et si la consonne est une gutturale, ce shewa[>] mobile initial est nécessairement un shewa[>] coloré.
- Si deux shewa[>] devaient se suivre au début d'un mot commençant par une gutturale (donc pourvue d'un shewa[>] coloré), le premier shewa[>], qui doit être remplacé par une voyelle artificielle pour faciliter la prononciation, ne le serait pas par un ḥîrîq, mais par la voyelle qui correspond à la couleur du ḥaṭéf qui suit ;
exemples : לַעֲבֹד (לְ + עֲבֹד) = "travailler", כְּאִנּוֹשׁ (כְּ + אִנּוֹשׁ) = "comme un homme",
בְּאִנְיָהּ (בְּ + אִנְיָהּ) = "en bateau", etc.
- De même qu'un shewa[>] mobile remplacé par une voyelle (artificielle) devient par le fait même une voyelle devant être comptée comme telle (ajoutant donc une syllabe au mot), de même un shewa[>] quiescent remplacé par un ḥaṭéf (auxiliaire par définition) devient par le fait même un shewa[>] mobile (puisqu'il est coloré) ; ainsi la consonne qui le supporte, au lieu de fermer la syllabe précédente, ouvrira-t-elle désormais la syllabe suivante.
- Un ḥaṭéf auxiliaire devant un shewa[>] se transforme en voyelle (cf. impossibilité de deux shewa[>] mobiles consécutifs) ; exemple יַעֲבֹדוּ (= "ils travailleront") et non pas יַעְבֹּדוּ.



➤ **Quelques exemples pour vérifier "comment ça marche" et "à quoi ça peut servir".**



Il n'est bien sûr pas question de détailler ici le comment et le pourquoi de toutes les modifications que peuvent subir les schèmes vocaliques dans la flexion des noms ou dans la conjugaison des verbes (cela sera fait dans les chapitres traitant de ces sujets), mais simplement de vérifier le découpage des syllabes, et donc l'identification des types de shewa[⤴], dans divers exemples de mots courants.

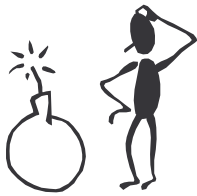
Rappel : même si c'est un peu artificiel, on ne compte jamais comme voyelles ni le pattaḥ furtif ni le shewa[⤴] coloré (qu'il soit "normal" ou "auxiliaire").

- g
- Prenons quelques mots de la racine כתב (notion d'écrire), qui a l'avantage de n'utiliser que des BeGaD-KeFaT [§ 122 c] et donc d'obliger à bien faire le découpage des syllabes pour mettre ou non un dagésh qal [§ 113 b] dans chacune des consonnes.
 - Le mot כתב est à la fois l'impératif masculin singulier ("écris") et l'infinitif construit ("écrire"). C'est un mot d'une seule syllabe, où les consonnes ת et ב ne prennent pas de dagésh qal puisqu'elles ne sont ni en tête de mot, ni immédiatement situées après une syllabe fermée [§ 223 k].
 - Ajoutons à ce mot la préposition préfixée -לְ, pour relier cet infinitif aux autres mots de la phrase ; on obtient le mot לְכַתֵּב ("écrire"). Que s'est-il passé ? Le mot aurait dû rester monosyllabique puisqu'on ajoutait un préfixe sans voyelle (-לְ), mais on ne peut commencer une syllabe par deux shewa[⤴] (mobiles) consécutifs [§ 241 g]. On remplace donc le premier shewa[⤴] par la voyelle (artificielle) ḥîrîq, et au lieu de -לְ, on met -לִי [§§ 231 f et 241 g]. Le mot devient donc (artificiellement) bisyllabique puisqu'il comporte désormais deux voyelles ; ses deux syllabes sont -לִי (fermée non accentuée avec une voyelle brève) et -תֵּב (fermée accentuée avec une voyelle longue) ; le ת prend un dagésh qal car il suit une syllabe fermée, alors que le כ est sans dagésh car il n'est plus en tête de sa syllabe [§ 223 k].
 - A ce même mot כתב, ajoutons le pronom sujet préfixé masculin 3^e personne du singulier (-י), nous obtenons le mot יִכְתֹּב ("il écrira") selon un mécanisme rigoureusement identique à celui de l'exemple précédent.
 - A ce mot יִכְתֹּב, ajoutons le suffixe ו- pour obtenir le mot יִכְתְּבוּ (3^eme personne masculin pluriel = "ils écriront"). Que s'est-il passé ? L'ajout du suffixe ajouterait une troisième syllabe à un mot qui en comportait déjà deux. Pour l'éviter, la voyelle ("moyenne") "o" est supprimée et remplacée par un shewa[⤴] (mobile évidemment) [§ 232 c]. Les deux syllabes du mot deviennent donc יְכֻ- (fermée non accentuée avec une voyelle brève) et -תְּבוּ (ouverte accentuée avec une voyelle longue).

- h*
- Exemples de la même forme verbale, mais avec la présence d'une gutturale :
 - sur le modèle de יִכְתֹּב, avec la racine חגג, on obtiendra יִחַגֵּג ("il fêtera") avec un shewa[⤴] quiescent sous le ח comme sous le כ (consonnes qui ferment leurs syllabes), et un dagësh qal dans la BeGaD-KeFaT qui suit ; mais le premier shewa[⤴], celui du préfixe -יְ, est remplacé (artificiellement) non pas par la voyelle "i" trop fermée, mais par la voyelle plus ouverte "a" [§ 231 f] ;
 - la même forme verbale, avec la racine חזר, donnera יִחְזֹר ("il retournera") ; en effet, pour faciliter la prononciation, au lieu d'un shewa[⤴] quiescent normal, on mettra sous la gutturale ח un ḥaṭéf auxiliaire (shewa[⤴] coloré en pataḥ) [§ 242 e] ; on peut aussi décrire le mécanisme de la façon suivante : avec une gutturale initiale, le monosyllabique correspondant à כָּתֹב est חֹזֵר (avec un ḥaṭéf, qui est le shewa[⤴] mobile des gutturales) [§ 242 ab] ; le shewa[⤴] (mobile) du préfixe -יְ est alors remplacé non par la voyelle ḥîrîq, mais par celle de la couleur du shewa[⤴] qui suit : pataḥ [§ 242 f].
- i*
- Un bon moyen de repérer les quelques qamaç qatan (prononcés "o") parmi les nombreux qamaç gadôl (prononcés "a") : dans le mot דְּבַרְךָ, "parole" (prononcé "davar"), les deux voyelles "a" sont longues ; la première parce qu'elle est dans une syllabe ouverte (-רְ), la deuxième parce qu'elle est dans une syllabe accentuée (רְבָרְ). Mais quand on voit un qamaç dans une syllabe fermée non accentuée, il ne peut être que bref, et donc prononcé "o" :
 - le mot קָרְבָּן, "offrande sacrificielle" (prononcé "qorbân"), comprend une 1^{ère} syllabe fermée non accentuée (voyelle brève) et une 2^{ème} accentuée (voyelle longue) ;
 - le mot וַיָּקָם, "et il se leva" (prononcé "wayyāqom"), comprend une 1^{ère} syllabe fermée non accentuée (way-), une 2^{ème} ouverte et accentuée (-yā-), et une 3^{ème} (-qom) fermée non accentuée avec une voyelle brève, en l'occurrence un qamaç qatan.
- j*
- Dans bien des cas, la connaissance des règles de base de la syllabe, des voyelles et du shewa[⤴] permet d'orthographier correctement les mots :
 - par exemple, le mot סְבִי-לָנוּת ("patience") ne peut s'écrire qu'avec pataḥ dans la 1^{ère} syllabe (fermée non accentuée) et qamaç dans la 2^{ème} (ouverte) ;
 - le mot הַבְּדִלָה ("différence") commence à coup sûr par un sèggol (voyelle brève en syllabe fermée non accentuée) et non un çérèh (voyelle longue) ;
 - même dans un mot décalqué d'une autre langue comme גֵּאוֹ-גְרָפִי ("géographique"), les quatre syllabes, toutes ouvertes, ont une voyelle longue ; etc.

Hélas, cela ne marche pas toujours aussi facilement ! Les lecteurs perspicaces n'auront pas manqué de remarquer que certains exemples (comme l'impératif pluriel כְּתֹבוּ = "écrivez") ont été soigneusement évités. C'est ici, en effet, qu'intervient le fameux shewa[⤴] dit "moyen".

243. ... et la troisième ... des 2 sortes de shewa

- a ➤ L'intitulé de ce paragraphe n'est nullement erroné. En effet, malgré les avis contradictoires des spécialistes sur ce sujet¹, il faut l'affirmer clairement : il n'existe que deux sortes de shewa[⤴] le mobile et le quiescent (cf. supra § 241). L'étiquette "shewa[⤴] moyen" ne correspond nullement à une troisième catégorie de shewa[⤴] qui serait intermédiaire entre les deux autres et aurait ses règles propres. Ce n'est qu'une notion purement fictive, créée inutilement (et tardivement) pour regrouper artificiellement une série hétéroclite de cas où le découpage syllabique du mot s'avère problématique ; en somme, c'est le "ramassis" des exceptions aux règles strictes du shewa[⤴].
- b ➤ Ces cas "problématiques" sont réels et très nombreux. Citons par exemple :
- dans la conjugaison des verbes au pa^cal, à l'impératif féminin singulier (כְּתִיבִי = "écris") ou masculin pluriel (כְּתִיבוּ = "écrivez"), si le shewa[⤴] sous le ת est quiescent (découpage syllabique כְּ-תִיבִי), la BeGaD-KeFaT qui suit (ב) devrait avoir un dagésh qal, ce qui n'est pas le cas ; inversement, s'il est mobile (découpage syllabique כְּ-תִיבִי) pourquoi la syllabe ouverte et non accentuée כִּ- n'aurait-elle pas une voyelle longue ?
 - les noms "ségolés" (exemple מֶלֶךְ = "roi") font à l'état construit pluriel מְלָכֵי ("les rois de") ; exactement comme dans l'exemple ci-dessus, l'absence de dagésh qal dans le כ rend impossible le découpage syllabique du mot qui devrait, selon les règles normales, être soit מְלִי-כֵי, soit מְלִי-כֵי .
- 
- c ➤ Les massorètes ont bel et bien répertorié minutieusement tous ces cas difficiles, mais ils n'ont jamais utilisé d'autre terme que "shewa[⤴] mobile" et "shewa[⤴] quiescent".
- En pratique, chaque fois que c'était utile et possible musicalement, ils ont ajouté, à gauche d'un signe vocalique, un petit trait vertical appelé parfois "mètèg" (מֵתֵג = "frein") mais plus correctement "ga^cyah" (גַּעְיָה = "mugissement" ou "élévation de la voix") ; ce signe indique un accent secondaire dans le mot, et accessoirement, s'il est suivi d'un shewa[⤴], il invite à couper les syllabes entre la voyelle qui le précède et le shewa[⤴] qui le suit, donc à considérer celui-ci comme mobile. Par exemple, dans כְּתִיבוּ ("ils ont écrit"), le ga^cyah indique qu'il faut lire כְּ-תִיבוּ (ka-tevû) et non pas כְּתִיבוּ (qui se lirait *kot-vû). Bien entendu, ils n'ont mis ce signe que là où il y avait réellement un accent secondaire à faire entendre dans la cantilation ; et bien entendu les différents manuscrits varient souvent, en ce domaine comme dans les autres.

¹ A la suite de Bergsträsser, Joüon (op. cit. § 9 d) présente le "shewa[⤴] moyen" comme une catégorie "intermédiaire". A l'inverse, à la suite de Sievers, Kautzsch, dans l'introduction à la 28^{ème} édition de la grammaire de Gesenius (cf. GKC, op. cit. p. VI et § 10 d) décide "the abolition of the term *šwâ medium*".

- En théorie, tout indique qu'ils considéraient ces shewa² problématiques non pas comme une catégorie "moyenne", mais, ce qui est plus efficace, comme une catégorie "hermaphrodite", en ce sens qu'ils fonctionnent en même temps comme shewa² quiescents qui ferment la syllabe qui les précède et comme shewa² mobiles qui ouvrent la syllabe qui les suit. Ainsi dans le mot מְלִכִּי, le shewa² sous le ל est à la fois quiescent (il ferme la syllabe -מֶלֶךְ) et mobile (il ouvre la syllabe -לִי) ; c'est la même chose pour כְּתָבוּ et tous les autres cas. En somme, grammaticalement, il faut faire un découpage syllabique tout à fait virtuel en faisant comme si le shewa² en question (et la consonne qu'il affecte) était double, mais lire et cantiler comme si de rien n'était et sans chercher de complication.
- En fin de compte, puisqu'il faut bien utiliser un nom, l'appellation amusante de "shewa² planant" (שְׁוָא מְרַחֵף) est assez adéquate puisque, tel l'aigle qui plane au dessus de plusieurs pics, ce shewa² "plane" en quelque sorte d'un même vol entre les deux fonctions grammaticales du shewa² qu'il est supposé assurer conjointement.

d ➤ A défaut de règles du "shewa² planant" qui ne sont autres que celles du shewa² mobile ou quiescent (cf. supra § 241), on peut dresser une liste approximative des principaux cas¹ :

- dans les noms à l'état construit :
 - les noms ségolés (de type מֶלֶךְ = "roi"), à l'état construit pluriel (מְלִכִּי) ;
 - leur équivalent à finale féminine (de type נְדָבָה = "offrande"), à l'état construit singulier (נְדָבָת) et pluriel (נְדָבוֹת) ;
 - les noms de type דְּבָר², à l'état construit pluriel (דְּבָרִי) ; exemple זָנָב (= "queue") dont l'état construit pluriel est זְנֵבוֹת (sans dagésh qal dans le ב) ;
- dans la conjugaison des verbes :
 - à l'impératif féminin singulier (כְּתִבִּי) et masculin pluriel (כְּתִבוּ) [cf. ci-dessus] ;
 - à l'infinitif avec suffixe pronominal (ex. : כְּתִבֵּנוּ = "l'écrire", prononcé "kɔtvénû") ;
- pour les noms comme pour les verbes, parfois devant les pronoms suffixes de la 2^{ème} personne (-ךָ, -כֶּם, et -כֶּן) : le kaf y étant toujours "spirant", c'est-à-dire sans dagésh, le shewa² de la consonne qui précède sera donc "planant" s'il suit une voyelle brève : בְּנֶךְ ("ton fils"), הוֹדֵתְכֶן ("votre tante") ; יִשְׁמְרֶכֶם ("il vous gardera", prononcé "yishmɔrkehém") ;
- après les prépositions préfixées בְּ-, כִּ-, et לְ-, quand elles sont vocalisées hîrîq (c'est-à-dire devant un shewa² mobile initial, cf. supra §§ 241 g et 242 g), aussi bien pour les noms que pour les infinitifs construits :
 - avec דָּבַר ("la parole de") : לְדַבֵּר, בְּדַבֵּר, בְּדַבֵּר ;
 - avec נָפַל (= "tomber") : לְנַפֵּל et בְּנַפֵּל, [mais avec לְ-, on trouve plutôt לְנַפֵּל].

¹ Une liste exhaustive est impossible puisqu'il s'agit toujours d'exceptions, ou d'exceptions aux exceptions. On peut aussi consulter l'inventaire de Joüon (op. cit. § 8 f).

² Noms à deux voyelles brèves primitives (cf Joüon op. cit. § 8 f). Ou bien auraient-ils par hasard un lointain ancêtre de type ségolé ?

e En somme, tous ces cas sont en quelque sorte "la part du feu", irréductible mais assez bien circonscrite, de ce qui, dans la langue hébraïque, échappait aux règles théoriques de la grammaire massorétique concernant la syllabe, les voyelles et le shewa². Tel était le prix à payer pour avoir des règles simples tout en respectant le donné reçu de la tradition. Dans beaucoup de ces cas, tout se passe comme si ce shewa² bizarre était le fruit de deux modifications vocaliques successives, ou d'une double entorse aux règles :

par exemple דָּבַר devient à l'état construit דְּבַר, puis דְּבַרְךָ avec une préposition préfixée ; ou דָּבַר devient au pluriel דְּבָרִים, puis דְּבָרֶיךָ à l'état construit ; de même les noms ségolés subissent leurs modifications vocaliques alors qu'ils sont déjà eux-mêmes le fruit de la transformation de monosyllabiques en bisyllabiques (מִלֶּדֶת devenu מִלְּדָת).

Note : deux "bizarreries" bien usuelles.

f ❖ Le mot "deux" au féminin, à l'état absolu (שְׁתַּיִם) comme à l'état construit (שְׁתַּיִת) s'écrit bizarrement avec un dagésh qal dans la "taw" bien que celui-ci ne soit pas en tête de syllabe, ce qui est contraire aux règles les plus élémentaires ; mais c'est pourtant bien comme çà ! Sans doute faut-il y voir la survivance d'une forme primitive¹ : de même que *¹[שְׁנַיִם] serait devenu שְׁנַיִם, de même *²[שְׁנַיִתִים] serait devenu *²[שְׁתַּיִתִים], puis שְׁתַּיִתִים (avec un dagésh dû à l'assimilation du "nun" dans le "taw").

g ❖ Dans la conjugaison du verbe à l'accompli, le très usuel pronom sujet suffixé de la 2^{ème} personne du féminin singulier (תְּ-) s'écrit presque toujours avec un dagésh et un shewa². Exemples : כָּתַבְתְּ ("tu as écrit"), שְׁלַחְתְּ ("tu as envoyé"). On le trouve aussi parfois avec un shewa², même après une consonne quiescente : בָּאתְּ ("tu es arrivée"), גָּלִיתְּ à côté de גָּלִית ("tu as découvert"). Ce shewa² en fin de syllabe, même s'il est précédé lui-même d'un autre shewa² (dans une syllabe de type CvCC), doit être considéré comme quiescent ; et même s'il y a deux shewa² en fin de syllabe (comme dans כָּתַבְתְּ = "tu as écrit", יִשְׁתְּ = "qu'il boive !"), ils doivent être considérés tous deux comme quiescents. En réalité ce shewa² final est la trace d'une voyelle primitive "i" disparue ; la forme primitive *"-ti" de ce pronom sujet est toujours visible dans les formes conjuguées avec complément suffixé au verbe (exemple : לָבַבְתְּנִי = "tu as capté mon cœur" cf. Cant. 4₉) ; ce shewa² serait alors "congénitalement" mobile ? Disons donc qu'il est les deux à la fois, c'est-à-dire "planant" !³

¹ Cf. Joüon, op. cit. § 100 c et Mayer Lambert, op. cit. § 613.

² Cette forme est utilisée dans le manuscrit babylonien de Saint Pétersbourg.

³ Un cas similaire se rencontre (en Hébreu biblique) dans certaines formes verbales apocopées des verbes de type ל"ה : exemple וַיִּשְׁק ("et il abreuva"), אַל-תִּשְׁתְּ ("ne bois pas !"), où le shewa² final remplace une voyelle "è" disparue.

244. "Trucs" et astuces

- a ➤ **Le shewa^c en 5 points :** Un "truc" mnémotechnique classique dont un des grands mérites est de procurer l'euphorisante impression qu'on "possède" le shewa^g "sur le bout des doigts" !



א comme 1^{er} : En tête de mot (1^{ère} lettre), le shewa^g est toujours **mobile** ;

ex. : כְּתָב ("écriture"), דְּבָרִים ("paroles"), יְדַבֵּר ("il parlera").

ב comme 2 : Si 2 shewa^g consécutifs (en milieu de mot)
le 1^{er} est **quiescent** et le 2nd est toujours **mobile** ;

Note : c'est toujours le cas

dans les noms ségolés avec suffixes possessifs (ex. : מֶלֶךְךָ, "ton roi") et dans la conjugaison pa^cal à l'inaccompli (ex. : יִכְתְּבוּ, "ils écriront").

ג comme "Gadôl" : Après une voyelle longue (גְּדוֹלָה) [= après une syllabe ouverte], le shewa^g est toujours **mobile** ;

ex. : כָּתְבוּ ("ils ont écrit"), כָּתְבָה ("elle a écrit"),

בֵּיתְךָ ("ta maison"), סוּסְכֶם ("votre cheval").

ד comme "Dagësh" : Sous une consonne redoublée par un dagësh (ḥazaq), le shewa^g est toujours **mobile** ;

ex. : דִּבְּרוּ ("ils ont parlé"), הַמְּלָכִים ("les rois"), מִמְּךָ ("de ta part").

Note : ≈ cas n° 2 : puisque la consonne est double, il y a en fait deux consonnes identiques avec chacune son shewa^g ; celui de la 1^{ère} (quiescent) est occulté par celui de la 2^{ème} (mobile).

ה comme "Homographe" : Sous la 1^{ère} de 2 consonnes identiques et consécutives, le shewa^g est toujours **mobile** ;

ex. : הִנְנִי ("me voici"), קוּמּוּ, הִלְלוּהָ ("ils ont relevé").

- b ➤ **Qamaç "o" ou qamaç "a" ?**

Quand on rencontre côte à côte un qamaç et un ḥataf-qamaç, il est clair que ce dernier se prononce toujours "o", mais qu'en est-il du qamaç voisin ? "o" ou "a" ? qatan ou gadôl ?

Un "truc" presque infallible : si le qamaç **précède** le ḥataf-qamaç, c'est un "o" (bref)¹

si le qamaç **suit** le ḥataf-qamaç, c'est un "a" (long).

exemples : אֶהְלִי (ʾeholê = "les tentes de"), mais הַחֹדְשִׁים (ḥodashîm = "mois").

Note : le pourquoi de la chose suppose de connaître la flexion des mots ségolés (cf. ch. sur les noms).

¹ Cf. Mayer Lambert, op. cit. § 128 note 1. Il y a de très rares exceptions, par exemple les noms commençant par אֶ- et précédés de l'article (הַאֶוֹנִיָּה, haʾoniyyah, "le bateau").

